

12 fév 2021 -17:21

Appartient à Conseil des ministres du 12 février 2021

Réseautage clinique entre hôpitaux – deuxième lecture

Sur proposition du ministre de l'Économie Pierre-Yves Dermagne et du ministre de la Santé publique Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture un avant-projet de loi portant sur l'exclusion des réseaux hospitaliers cliniques du contrôle des concentrations effectué par l'Autorité belge de la Concurrence.

Le présent projet de loi vise à exclure les réseaux hospitaliers cliniques locorégionaux du contrôle préalable des concentrations de l'Autorité belge de la Concurrence et ce, notamment afin que les hôpitaux puissent mettre en œuvre le plus rapidement possible la réforme du secteur décidée en 2019 qui prévoit que chaque hôpital appartient à un réseau hospitalier clinique locorégional.

L'avant-projet de loi a été présenté à la signature du Roi en vue de son dépôt à la Chambre des représentants.

Avant-projet de loi modifiant la loi coordonnée du 10 juillet 2008 sur les hôpitaux et autres établissements de soins, en ce qui concerne l'application du contrôle préalable des concentrations pour le réseautage clinique entre hôpitaux

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Économie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be